

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
LE REVEST LES EAUX



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
SEANCE DU 11 AVRIL 2023

Nombre de membres		
Afférents au conseil d'administration	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
9	9	7

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS le 11 AVRIL 2023

Le conseil d'administration du CCAS du LE REVEST-LES-EAUX, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Ange MUSSO, PRESIDENT

Date de convocation du conseil d'administration : 29 MARS 2023

Etaient présents : Monsieur Ange MUSSO – Mme Jeanne MOGGIA – Mme Josiane VERGOS – Madame Nathalie FEVRE – Mme FASS Ingrid – Mme MARTEL Christiane – Mme GENIEYS Claudine.

Ont donné procuration : -

Absents : Mme MASINI Pierrette - Mme REBUFFEL Fanny

Secrétaire de séance : Mme FASS Ingrid

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2023

Délibération N° 07/2023

Monsieur le rapporteur communique à l'assemblée le projet du Budget Primitif du Centre Communal d'Action Sociale pour l'exercice 2023 :

Le projet est arrêté comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES : 4 353,96 €

RECETTES : 4 353,96 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES : 235 500,98 €

RECETTES : 235 500,98 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré et à l'unanimité,
VU les articles L.2311-5- R.2311-11 à 13 du Code Général des Collectivités Territoriales,
ADOpte le budget primitif de l'exercice 2023 du Centre Communal d'Action Sociale, tel que proposé.

La présente délibération a été adoptée par :

NOMBRE DE VOIX POUR : 6

NOMBRE DE VOIX CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

Certifié exécutoire par Monsieur le Président, compte tenu :

- de la réception en Préfecture, le 18/04/2023

- de la publication, le 18/04/2023

A Le Revest-les-Eaux le 16/04/2023

LE PRESIDENT



LE PRESIDENT
Ange MUSSO

